

Nanterre, le 18 mars 2026

VINCI remporte la réalisation d'infrastructures fluviales en France

- Construction de deux nouvelles portes d'écluses pour sécuriser le trafic fluvial sur le Rhône
- Synergies entre VINCI Construction et VINCI Energies
- Contrat de 68 millions d'euros

La Compagnie nationale du Rhône a attribué au groupement d'entreprises¹, mené par VINCI Construction et comprenant VINCI Energies, la réalisation du doublement des portes aval des écluses de Bollène (Vaucluse) et de Châteauneuf-du-Rhône (Drôme).

Les travaux, d'un montant de 68 millions d'euros (dont 45 millions d'euros en quote-part VINCI), débutent en mars 2026 pour une durée de cinq ans. Ils permettront de renforcer la sécurité et la disponibilité d'infrastructures permettant de favoriser le développement du transport fluvial, peu émissif en carbone, sur le Rhône.

Le chantier mobilisera l'expertise combinée des équipes locales en génie civil, hydraulique, mécanique et électricité. Elles interviendront en site contraint avec le maintien en service des écluses existantes et de la voirie adjacente.

Ce nouveau projet confirme l'expertise reconnue de VINCI Construction dans le domaine des travaux et aménagements fluviaux ainsi que la capacité de VINCI Energies à mettre en œuvre des solutions électriques et de contrôle-commande performantes et sécurisées.

¹ Groupement comprenant des filiales de VINCI Construction (Campenon Bernard Centre-Est (mandataire), GTM Sud et Océlian), une entreprise d'Actemium (marque dédiée à l'industrie de VINCI Energies) et Baudin Chateauneuf.

À propos de VINCI

VINCI est un leader mondial des concessions, des services à l'énergie et de la construction, employant 294 000 collaborateurs dans plus de 120 pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com

CONTACT

Service de presse de VINCI - Tél. : +33 1 57 98 62 88 - media.relations@vinci.com